

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **49 (1913)**

Heft 5

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

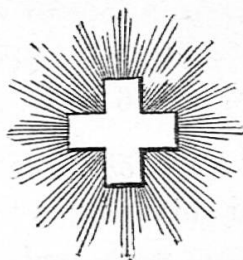
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLIX^{me} ANNÉE

N° 5.



LAUSANNE

1^{er} Février 1913

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Situation matérielle de l'instituteur. — Chronique scolaire : Vaud. Jura bernois. — Nouveauté pédagogique. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Leçon de choses. — Rédaction. — Calcul oral. — Orthographe. — Cours complémentaires. — Chronique scientifique.*

SITUATION MATÉRIELLE DE L'INSTITUTEUR

Le « Bulletin mensuel de l'association professionnelle des Instituteurs publics de la Seine » a publié dernièrement une enquête des plus complètes sur la situation matérielle du corps enseignant primaire, dans les différents Etats de l'Europe. Nous extrayons de ce travail quelques renseignements qui, dans cette époque de renchérissement de la vie et de relèvement des traitements, pourront intéresser, non seulement les lecteurs habituels de *l'Educateur*, mais encore nombre de nos autorités scolaires et municipales.

Les salaires du corps enseignant primaire, dans les différents Etats, sont assez difficilement comparables entre eux, parce qu'ils comportent généralement un traitement de début ou minimum et un traitement maximum atteint après un nombre plus ou moins grand d'années de service, des suppléments pour diplômes spéciaux, des indemnités en nature excessivement variables et difficiles à apprécier à distance.

De plus, pour établir des comparaisons rigoureusement exactes, il serait utile de tenir compte de nombreux facteurs qui jouent un rôle considérable dans la *valeur réelle* des salaires ; tels sont : la durée des études, le nombre des heures de leçons, les vacances, les pensions de retraite, les caisses d'invalidité, le coût général de la vie, ainsi que les prestations en nature, logement, jardin, bois, etc.

En ne comparant que les totaux des salaires ordinaires reçus par

l'instituteur pendant *les 30 premières années* de son activité, nous établissons le tableau suivant :

<i>ETATS</i>	<i>Traitement min. en fr.</i>	<i>Traitement max. en fr.</i>	<i>Maximum atteint après</i>	<i>Total des salaires reçus pendant 30 ans¹</i>
GENÈVE ¹ , canton	2100	4150	15 ans	fr. 108 125
Bade	2000	4000	20 ans	» 97 000
Oldenbourg	1400	4250	26 ans	» 96 750
Wurtemberg	2000	4000	24 ans	» 90 750
Prusse	1750	4125	27 ans	» 88 687,50
Suède	2100	3220	15 ans	» 85 400
Saxe	1875	3750	24 ans	» 84 562,50
Danemark	1960	3360	20 ans	» 83 900
Bavière	1687	3500	29 ans	» 78 562
Autriche	1890	3570	36 ans	» 76 230
Hesse	1500	3750	30 ans	» 73 125
Alsace-Lorraine	1500	3000	24 ans	» 71 250
NEUCHÂTEL ² , canton	1800	2700	20 ans	» 70 200
Roumanie	1560	2496	20 ans	» 63 180
Grèce ¹	1800	2160	15 ans	» 61 200
Hollande	1785	2205	20 ans	» 60 900
Bulgarie	1440	2400	20 ans	» 60 000
VAUD, canton	1600	2200	20 ans	» 59 500
Norvège ³	1344	2104	15 ans	» 57 330
Hongrie	1050	2625	30 ans	» 55 125
Serbie	1000	3000	30 ans	» 53 000
France	1200	2200	26 ans	» 52 700
Belgique	1200	2000	24 ans	» 48 400
Italie	1000	1200	?	» 36 000
Portugal	825	1175	11 ans	» 31 150

Sauf dans le canton de Genève, les traitements dans les grandes villes et dans les centres industriels sont sensiblement plus élevés que dans les campagnes. Ils sont généralement augmentés d'indemnités de logement et de résidence plus ou moins importantes. Ils ne sont pas toujours en relation avec la grandeur de la cité et souvent des localités de moins de 100 000 habitants viennent se placer, sous ce rapport, bien avant certaines immenses métropoles.

¹ A tous ces traitements, *sauf pour ceux de Genève et de la Grèce*, il y aurait lieu d'ajouter la valeur du logement ou l'indemnité qui le remplace.

² Les cantons de Zurich, Schaffhouse, Appenzell (Rhodes extérieures) et Glaris ont des traitements supérieurs à ceux du canton de Neuchâtel.

³ En plus des traitements servis directement par l'Etat, l'instituteur reçoit, en Norvège, une indemnité communale annuelle très variable pouvant atteindre et même dépasser fr. 1000.

Dans le tableau qui va suivre nous aurions pu multiplier le nombre des villes où le corps enseignant primaire est mieux rétribué que chez nous. D'autre part, il faut aussi reconnaître qu'il serait facile d'établir une liste non moins longue de grandes villes où il est plus mal partagé que dans les principales cités de notre pays.

VILLES	Traitement min. et max. en francs	atteint après ans	Heures hebdomadaires	VILLES	Traitement min. et max. en francs	atteint après ans	Heures hebdomadaires
Munich	3525 à 6900	27	28	Stockholm	3080 à 4760	15	31
Francfort	3137 à 6262	32	28	BALE	3200 à 4660	18	32
Hambourg	3155 à 6250	24	30	ZURICH	3300 à 4600	20	30
Vienne	3885 à 6195	30	24	WINTERTHUR	3100 à 4600	20	30
Posen	3040 à 6162	27	28	Christiania	2240 à 4480	18	36
Mannheim	3312 à 6125	20	28	Bucarest	2700 à 4320	20	30
Berlin	3135 à 6062	27	30	Jassy	2700 à 4320	20	30
Fürth	3000 à 6000	24	28	Glasgow	2125 à 4350	13	27 ^{1/2}
Augsbourg	2775 à 6000	24	28	Bruxelles	1600 à 4300	30	29
Brême	2750 à 6000	24	30	BERNE	3200 à 4200	15	30
Cologne	2500 à 6000	27	30	Viborg	2750 à 4250	15	28
Dresde	2750 à 5875	28	28	Amsterdam	1890 à 4020	16	26
Leipzig	2750 à 5750	28	28	Edimbourg	2375 à 4000	13	27 ^{1/2}
Budapest	1890 à 5565	34	28	Paris	2600 à 3950	22	30
Strasbourg	2000 à 5250	25	30	La Haye	1890 à 3820	18	26
Copenhague	2240 à 5040	18	36	LAUSANNE	2600 à 3800	20	33
Londres	2500 à 5000	14	27 ^{1/2}	Lyon	2100 à 3100	28	30

Il va sans dire qu'en cette matière, comme en bien d'autres du reste, *comparaison n'est pas raison*. Aussi serait-il peu sage de vouloir tirer des tableaux précédents des conclusions qu'ils ne comportent point.

Mieux encore que les traitements, la situation comparée des instituteurs avec celle des autres fonctionnaires de l'Etat et des communes nous donnerait une idée de la véritable position matérielle du corps enseignant. Et à ce sujet nous devons constater que dans plusieurs pays germaniques la situation de l'instituteur est au moins égale, sinon supérieure, à celle des employés d'égale culture appartenant aux administrations. En est-il de même dans la plupart de nos cantons suisses?

Aussi, alors que tant de carrières libérales sont encombrées, la pléthore de candidats à l'enseignement n'est-elle constatée, pour les instituteurs du moins, que dans quelques Etats de l'Empire allemand. Peut-être objectera-t-on que le niveau du traitement de l'instituteur n'influera pas nécessairement sur la qualité de son enseignement ; il est incontestable cependant que plus le traitement sera élevé, plus il attirera et retiendra de candidats de valeur dans la carrière et plus il rendra possible une sélection parmi eux.

Seuls, d'ailleurs, les instituteurs suffisamment rétribués peuvent se consacrer entièrement à leur tâche et donner à l'école toutes leurs forces et tout leur cœur. C'est ce que M. Ritschard, conseiller d'Etat à Berne, indique si bien dans son rapport de la Direction de l'instruction publique au Conseil exécutif pour l'amélioration des traitements du personnel de l'enseignement primaire : « La valeur de l'école dépend de celle du maître qui la conduit, mais pour qu'un maître conserve les qualités qu'on exige de lui, il faut le mettre à l'abri des soucis matériels. Est-il possible de demander à un instituteur qui vit perpétuellement dans la crainte de ne pouvoir subvenir aux besoins des siens de se livrer, une fois en classe, corps et âme à ses élèves, de donner l'exemple de ce joyeux enthousiasme qui entraîne la jeunesse au travail et qui seul féconde l'enseignement ? Non. Pour que l'instituteur appartienne, comme il le doit, à sa classe, pour qu'il s'intéresse aux progrès de ses élèves, il faut qu'il gagne largement de quoi vivre. C'est pourquoi, en améliorant le traitement des instituteurs on élève généralement du même coup le niveau de l'enseignement. Au reste, on peut exiger d'un maître convenablement rétribué beaucoup plus que d'un instituteur mal payé et qui est obligé, pour nouer les deux bouts, de se livrer, pendant les loisirs que lui laisse sa classe, à toute espèce d'occupations accessoires.

Des locaux étroits, mal éclairés et mal aérés, un matériel scolaire insuffisant, sont évidemment des obstacles à la bonne marche d'une école, mais avec de la bonne volonté, on arrive quand même parfois à des résultats satisfaisants et qu'on n'obtiendra jamais si le maître est insuffisant, miné par les soucis et les amertumes de la lutte pour l'existence. »

Nous ne saurions qu'applaudir à une compréhension si élevée des devoirs de l'Etat vis-à-vis de l'école, comme nous applaudissons aussi aux nombreuses améliorations des traitements du corps enseignant que depuis quelque temps l'*Educateur* enregistre presque chaque semaine.

JULIEN MAGNIN.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. † **Daniel Payot.** — Le 4 décembre 1912, un nombreux cortège de parents, d'amis et d'instituteurs accompagnait à sa dernière demeure la dépouille mortelle de M. Daniel Payot, ancien instituteur, décédé à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Daniel Payot est né le 8 août 1823. De bonne heure, il montra un goût prononcé pour l'enseignement; il entra à l'école normale et obtint son brevet. Il débuta dans l'enseignement à Mies-Tannay. Là, il fit la connaissance du docteur Mercier et c'est à ce moment que se manifesta chez lui, avec force, le goût de la botanique. Il s'inscrivit à la Faculté des sciences de l'Académie de Genève, non comme étudiant — ses occupations ne le lui auraient pas permis — mais pour faire tous les quinze jours l'excursion organisée par M. Reuter, directeur du jardin botanique. Cette période de sa vie resta lumineuse pour lui; souvent il en parlait. Lorsque la bande joyeuse des étudiants rentrait à Genève, harassée par une journée passée en plein air, il lui fallait faire encore deux bonnes heures de marche, chargé de son herbier bondé et souvent en plus d'un paquet de plantes. Mais il était robuste, aimait la nature; aussi ne sentait-il pas la fatigue. Au bout de quelques années, il chercha à se rapprocher de sa mère et de son village natal. Daniel Payot postula successivement une place à Yverdon et à Grandson. D'autres furent plus heureux que lui, mais il ne se laissa pas abattre, et se décida à prendre le brevet neuchâtelois. Il réussit et, en 1853, il fut nommé dans le charmant village de Bevaix, où il passa deux années inoubliables. En 1855, il était nommé à Saint-Aubin, à la tête de l'école dite « de paroisse », véritable école secondaire. Il y resta douze ans, déployant une activité inlassable. A côté de ses élèves, on aurait été étonné de voir dans sa classe des jeunes gens de seize et dix-sept ans se préparant à subir leurs examens d'Etat. Combien sont venus plus tard, dans sa retraite de Corcelles sur Concise, même d'au-delà de l'Océan, lui serrer la main, le remercier et rappeler à sa modestie que ce qu'ils étaient devenus, ils le devaient en grande partie à lui, qui, au moment voulu, avait été le maître, le conseiller et l'ami.

Sa passion pour les sciences, spécialement pour la géologie et la botanique n'a fait que se développer à Saint-Aubin. Le châtelain de Vaumarcus, le baron de Buren, eut vite découvert le goût qu'avait le nouvel instituteur pour l'étude de la nature. Lui-même, botaniste distingué, recevait souvent des paquets de plantes de l'étranger, d'Autriche, du Caucase, voire de l'Inde et des Andes. « M. Payot, lui disait-il, lorsqu'il le rencontrait à la sortie du culte, venez au

Château ; j'ai reçu des plantes ; nous ouvrirons les paquets ensemble et il y en aura pour vous ».

Il y a autant de plaisir à donner qu'à recevoir, c'est vrai ; mais quelle joie lorsque le don est fait avec l'urbanité exquise qui caractérisait le baron de Buren. En 1868, M. Payot avait trois fils à élever. Après avoir pesé le pour et le contre, il accepte de deux de ses anciens camarades d'Ecole normale une place de comptable dans leur imprimerie. Il sut rapidement se mettre au courant de ses nouvelles fonctions et fut hautement apprécié de ses patrons. Malgré ce changement d'occupations, l'amour de la jeunesse ne l'avait pas abandonné. On le sut à Lausanne et il fut appelé à fonctionner comme expert aux examens des classes foraines.

Cela ne suffisait pas à son ardeur. Nature profondément religieuse, il sentait l'importance de convictions solides ; il s'effrayait en voyant combien le développement moral restait en arrière du développement intellectuel. Sa décision fut vite prise. Il consacra ses dimanches aux enfants en se faisant moniteur d'Ecole du dimanche à Lausanne et directeur à Belmont.

En 1882, il rentre dans son village natal ; il revient « à la terre ». Daniel Payot reprend le fossier qu'il avait manié jeune garçon et se met à cultiver ses vignes. Là, il continue son activité au service de notre Eglise nationale et de l'école. Nommé membre de la commission scolaire, il s'est montré ce qu'il avait toujours été : l'ami des enfants et de l'école. Rien de ce qui pouvait intéresser l'un ou l'autre ne le laisse indifférent. On ne faisait jamais en vain appel à son dévouement. Il a doté bon nombre d'écoles du canton d'herbiers et de collections de minéraux. Sa passion pour les sciences naturelles le suivit jusqu'à la fin de sa longue carrière.

Caractère énergique et droit, nature généreuse et modeste, Daniel Payot fut un homme dans le sens le plus élevé du mot. Par son activité, par la dignité de sa vie consacrée tout entière au bien par la fermeté de ses convictions, il a donné un magnifique exemple. Il a bien mérité de l'école et du pays tout entier. Qu'il reçoive ici l'expression de notre hommage et de notre vénération.

A sa famille tout entière nous disons notre plus profonde sympathie et toute la part que nous prenons à son deuil.

A. D.

P. S. Les renseignements ci-dessus nous ont été aimablement fournis par M. Daniel Payot fils, directeur de l'Ecole supérieure des jeunes filles à Lausanne et M. J. Baudat, instituteur à Corcelles sur Concise, que nous remercions chaleureusement.

A. D.

*** **Nouvelles augmentations.** — Eysins, fr. 150 à l'instituteur, et fr. 50 à l'institutrice frœbelienne ; Crassier-Borex, fr. 100 à l'instituteur ; Orny, 100 et 50 ; Assens, fr. 50 aux deux instituteurs ; Juriens, 50 et 50 ; Croy, 150 et 100. Total à ce jour : 93 communes.

A. D.

*** **Academia.** — On nous écrit : Il vient de se fonder à Lausanne une nouvelle société académique. C'est une loge d'étudiants de l'Ordre Indépendant neutre des Bons-Templiers. Contrairement aux habitudes des autres sociétés académiques, les étudiantes y sont admises au même titre que les étudiants.

Inutile de dire que cette nouvelle société répondait à un besoin réel. Aussi ses fondateurs et membres n'épargneront aucune peine, et ne reculeront devant aucune difficulté pour faire triompher leur idéal : l'Amour de l'humanité. — Non pas cet amour platonique qui se prodigue en belles paroles ; mais un amour actif et pratique de l'humanité. Un amour capable de sacrifier temps et argent et de renoncer aux égoïstes plaisirs que procure l'alcool, pour travailler à la régénération de l'humanité.

Pour nous l'abstinence n'est en effet *qu'un* des moyens, le plus efficace peut-être, de travailler au bonheur de l'humanité, par la régénération morale et physique.

A l'occasion de la fondation de notre société, nous exprimons nos salutations fraternelles à toutes les sociétés et à tous ceux qui individuellement travaillent quoique par d'autres moyens à la réalisation de notre idéal. Nous adressons plus spécialement un chaleureux appel à nos collègues, les priant de nous soutenir dans notre effort.

Du reste, notre devise sera :

PER ARDUA — AD ASTRA.

Local de la loge Academia : Cercle des Bons-Templiers, Rue de Bourg, 11.

Adresse : M. A. Seelieb, Av. d'Echallens, 27. (Téléphone 3102.)

JURA BERNOIS. — Pour les enfants chétifs et les indigents. — Depuis quelques années on travaille énormément à ce que l'on pourrait appeler le relèvement de la « race » en vouant une grande sollicitude à l'enfance et à la jeunesse, tant dans les soins matériels que dans les soins intellectuels. On nourrit les enfants, on bâtit des sanatoriums pour y élever les enfants faibles, on crée des hôpitaux pour les petits tuberculeux. L'Etat bernois donne des subsides aux communes pour que celles-ci donnent des aliments et même des vêtements aux écoliers pauvres. Tout cela est fort bien et l'on ne fera jamais trop pour la santé publique, car donner un corps robuste est plus utile que bourrer une tête de connaissances multiples.

C'est dans cette voie que M. le conseiller fédéral Hoffmann a lancé l'institution des *timbres de bienfaisance*, dont le produit sera chaque année employé à une œuvre de bienfaisance. Cette année il sera employé pour les œuvres suisses de prévention et de guérison de la tuberculose chez les enfants. *Soleil et santé* à tous, quel bon souhait !

Les parents doivent veiller à donner des aliments substantiels à leurs enfants ; il est à remarquer que certains mets nutritifs (soupes aux gruaux, aux grains de légumineuses, mets farineux, lait, etc.) sont moins chers que les viandes, les sucreries ou les mets composés. Les conséquences d'une alimentation insuffisante sont très graves. Les enfants mal nourris contractent des maladies et même des infirmités dont ils ne se débarrassent jamais et restent en arrière au point de vue intellectuel. Les examens de recrues de ces dernières années ont montré que l'insuffisance de l'alimentation et des soins est la cause de l'ignorance et de l'inaptitude de beaucoup de nos jeunes gens.

M. Lohner, directeur de l'instruction publique, a lancé dernièrement une circulaire où il fait ressortir la grande utilité de l'œuvre de secours en aliments et vêtements aux enfants pauvres. « Cette œuvre a pour but, dit-il, de mettre les enfants d'indigents dans les conditions matérielles, telles qu'ils puissent se développer normalement de corps et d'esprit et devenir ainsi de bons et utiles citoyens. Elle se recommande donc à tous les hommes qui comprennent les nécessités de notre époque et les obligations sociales qu'elles imposent à chacun de nous. La *santé du corps* et la *vigueur de l'esprit*, voilà les deux éléments essentiels de succès dans la vie. »

M. Lohner termine sa circulaire en adressant un pressant appel aux communes, aux autorités scolaires, au corps enseignant, ainsi qu'à toutes les personnes qui s'intéressent à l'avenir de la jeunesse pour que l'œuvre des secours en aliments et vêtements s'étende jusque dans les plus petits villages et qu'elle atteigne même les enfants mal nourris chez eux.

A. POUPON.

NOUVEAUTÉ PÉDAGOGIQUE

F. Garcin. *L'éducation des petits enfants par la méthode frœbelienne*. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé. Prix, 3 fr.

Exposé complet, sinon nouveau, de la méthode frœbelienne, avec une préface de G. Compayré, une introduction, une biographie de Frœbel, la mise en œuvre des dons et des occupations. On est étonné de voir que la *Préface* ne mentionne pas même les nombreux jardins d'enfants de la Suisse romande, ceux de Bâle, de Zurich, de St-Gall, dans la Suisse allemande, etc. Il paraît « qu'il existe à Leyde une école normale destinée à former des *jardinières d'enfants*. » Il y en a ailleurs encore, entre autres, à Neuchâtel, Lausanne, Genève, etc.

BIBLIOGRAPHIE

Quelques histoires pour nos enfants, œuvres posthumes de Mlle Cornaz, recueillies par Mlle Zbinden, institutrice et directrice d'école.

Ce petit volume, modeste mais bien présenté, et surtout bien illustré, contient un certain nombre de petites histoires charmantes. L'auteur, décédé depuis longtemps, avait une passion pour les enfants, elle savait les intéresser en leur racontant de pittoresques et instructifs récits. Elle revit pour ainsi dire dans ses œuvres délicieuses, il semble qu'on assiste à la joie des petits en train d'écouter la belle histoire.

Certaines histoires ont ceci de bon, c'est qu'elles sont toujours d'actualité, elles ne vieillissent jamais. C'est à cela, dit-on, que l'on reconnaît les vrais chefs-d'œuvre. Le mot est peut-être bien gros pour un ouvrage sans prétention qui s'adresse aux enfants, mais enfin, les contes de Perrault s'adressaient aux enfants, et ils sont toujours inédits, même pour nous, les grands.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

Le râteau.

C'est un outil de l'agriculteur et du jardinier. Il se compose de deux parties seulement : le *manche* et le râteau proprement dit ou *peigne*.

Le manche est très long ; il n'a pas moins de deux mètres et demi. Il est cylindrique et lisse, afin de blesser le moins possible les mains de l'ouvrier qui s'en sert. Vous avez râtélé vous-mêmes ou vu d'autres personnes qui râtelaient : le manche de cet outil glisse constamment dans les mains et, malgré sa forme et tout le poli qu'on lui donne, il durcit et crevasse parfois l'épiderme de celui qui râtelle pendant un certain temps.

Le peigne est fait d'une longue traverse de bois, de 70 cm. environ, garnie de dents également en bois ; ces dents sont cylindriques, longues de 8 cm., et éloignées les unes des autres de 3 cm. Un fil de fer relie le manche au peigne.

Le râteau sert à râteler l'herbe, le foin, la paille, les feuilles sèches. Il est fait par le boisselier.

Ce râteau, tel que nous venons de le décrire, est employé surtout par l'agriculteur. Celui qu'emploie le jardinier est un peu différent. Le manche est moins long ; le peigne est plus court et fait de fer, ainsi que les dents, qui sont courtes et rapprochées. Il sert à égaliser la terre après le labourage à la bêche, à briser les mottes, à les émietter finement, à recouvrir les petites graines que l'on vient de semer. Le peigne de ce râteau est fait par le forgeron et souvent le manche s'y adapte au moyen d'une douille.

L'agriculteur a encore un autre râteau, beaucoup plus grand que celui que nous venons d'examiner. Le manche a une poignée. Le peigne a de fortes dents de bois droites, ou de longues dents de fer légèrement recourbées.

Les râteaux à main sont souvent remplacés par la *râteleuse*, qui est une *machine agricole*.

La râteleuse se compose du râteau, formé d'une longue traverse de fer, à laquelle sont adaptées des dents très longues et recourbées, et d'un mécanisme qui permet de lever le râteau au moment voulu. Elle est montée sur deux roues et traînée par un cheval. Celui qui la dirige s'assied sur un petit siège un peu élevé au-dessus du râteau. Elle est employée pour mettre le foin en andains, pour le rassembler lorsqu'il est sec. Elle supprime en partie l'emploi des râteaux à main et fait gagner un temps précieux au moment de la fenaison.

RÉSUMÉ.

Le râteau est un outil de l'agriculteur et du jardinier. Sa forme est simple. Il se compose de deux parties : le manche et le peigne. Le manche est en bois ; il est long, cylindrique et poli ; il s'ajuste au milieu du peigne. Le peigne est aussi en bois ; c'est une longue traverse à laquelle sont adaptées des dents de bois ; un fil de fer relie le peigne au manche. Le râteau sert à râteler. Il est fait par le boisselier. Le râteau du jardinier est plus petit que celui dont se sert l'agriculteur ; le manche est plus court et le peigne est en fer.

Il y a aussi de très grands râteliers utilisés pour entasser le foin et les céréales. La râteleuse est une machine agricole.

APPLICATIONS.

Vocabulaire : râteau, râtelier, râtelure, râtelier, râtelage, râteleuse, agriculteur, agricole, jardinier, manche, peigne, traverse, dent, etc.

Dictée : Dictée le résumé ci-dessus ou quelques phrases choisies parmi les plus simples.

Grammaire : Pluriel des mots terminés par *eau* et par *eu*.

M. P.

RÉDACTION

L'épicerie de notre rue.

(*Degrés intermédiaire et supérieur.*) Dans notre rue, il y a une grande épicerie. C'est un superbe magasin toujours plein de monde. Il est brillamment éclairé dès la fin du jour. Le mot « Epicerie » est peint en grandes lettres dorées au-dessus de la porte.

Dans la vitrine, je vois toutes sortes de bonnes choses : des bocaux de confitures, de magnifiques conserves de fruits, des champignons et des cornichons, des rayons de miel, des bouteilles d'huile et de sirop, d'immenses plaques de chocolat, des pains de sucre et des quantités énormes de bonbons de toutes formes et de toutes couleurs.

A l'intérieur du magasin, plusieurs commis, les habits proprement recouverts d'une longue blouse de toile blanche, servent avec empressement la nombreuse clientèle. Ils ouvrent tiroirs et bocaux, remplissent des cornets ou des bouteilles, mesurent, pèsent, puis font de jolis paquets, bien attachés avec des ficelles roses ou bleues, qu'ils remettent poliment aux acheteurs.

(*Degré supérieur seul.*) Au comptoir, une caissière attentive reçoit les paiements, rend la monnaie et acquitte les factures.

Dans l'arrière-magasin, des employés déclouent de grandes caisses et déballent la marchandise ; ils en reconnaissent la qualité et le prix et la préparent pour la vente au détail. Le patron se promène dans toutes les parties de l'épicerie ; il dirige et surveille tout de l'œil du maître.

PLAN : L'épicerie. La vitrine. Les commis. La caissière. Dans l'arrière-magasin. Le patron.

SUJETS SEMBLABLES : Un magasin de draps. Un magasin de confections. Chez la modiste. Le petit magasin de mon village. — Développer ce proverbe : « Rien ne remplace l'œil du maître. »

CALCUL ORAL

Du triangle (*suite*).

13. Quelle est la hauteur d'un triangle mesurant :

	Surface	Base		Surface	Base
a)	36 cm. ²	8 cm. ? (9 cm.)	c)	42 dm. ²	14 dm. ? (6 dm.)
b)	1 m. ²	25 cm. ? (8 cm.)	d)	1,20 a.	24 m. ? (10 m.)

14. Quelle est la base d'un triangle de :

Surface	Hauteur	Surface	Hauteur
a) 48 m. ²	6 m.? (16 m.)	c) 3 ³ / ₄ km. ²	3 km.? (2 ¹ / ₂ km.)
b) 32 ¹ / ₂ dm. ²	5 dm.? (13 dm.)	d) 1,80 a.	30 m.? (12 m.)

15. Pour drainer un terrain formant un triangle équilatéral de 145 m. de côté, on creuse un fossé sur le pourtour du champ. Quelle est la longueur de ce fossé? (435 m.)

16. Quelle est la surface d'un triangle de 1 ¹/₄ m. de base et 30 cm. de hauteur? (125 cm. $\times$ 15 cm. ou 12 ¹/₂ dm. $\times$ 1 ¹/₂ = 18,75 dm.²).

17. Un pré forme un triangle de 80 m. de base et 60 m. de hauteur. Que vaut le foin qu'on y récolte, estimé à 75 c. par are? (24a. = fr. 18).

18. Une place de jeu en forme de triangle isocèle mesure 30 m. de base et 18 m. de hauteur. Que coûte le gravelage de cette place à raison de 60 c. le m.²? (270 m.² = fr. 162).

19. Quel est le contour de cette place si l'un des côtés égaux mesure 23 ¹/₂ m. et que coûte la clôture à raison de fr. 3 le m.? (Contour = 30 m. + 47 m. = 77 m. Coût = fr. 231).

20. Quelle est la valeur à fr. 65 l'a. d'un terrain triangulaire de 40 m. de base et 35 m. de hauteur? (7a. = fr. 455).

21. Le pignon d'une maison forme un triangle de 12 m. de base et 7 ¹/₂ m. de hauteur. Que coûte le lambrissage de ce pignon à raison de fr. 2,20 le m.²? (6 $\times$ 7 ¹/₂ m. = 45 m.² = fr. 99).

22. Quelle est en ha. la surface d'un verger triangulaire de 125 m. de base et 80 m. de hauteur? (¹/₂ ha.).

23. On vernit un pignon de 10 m. de base et 5,20 de hauteur. Que coûte ce travail à fr. 1,50 le m.²? (26 m.² = fr. 39).

24. Quelle est la surface d'un triangle qui a 15 m. de base et dont la hauteur est les ⁴/₅ de la base? (15 m. $\times$ 6 m. = 90 m.²).

25. Le toit d'une tour carrée de 4 m. de côté doit être couvert d'ardoise. Que coûte ce travail à fr. 3 le m.², si la hauteur de chaque pan est de 7 ³/₄ m.? (1 pan = 2 $\times$ 7 ³/₄ m. = 15 ¹/₂ m.²; 4 pans = 62 m.² = fr. 186).

J. S. et E. B.

ORTHOGRAPHE

Classes supérieures.

Cette dictée, ainsi que les deux qui suivront dans de prochains numéros, ont été préparées spécialement en vue de nos écoles supérieures. Tirées du dernier volume de Benjamin Vallotton : « Trois mois au soleil », elles forment de très beaux modèles de descriptions en même temps que d'excellents exercices d'orthographe absolue. Elles ont de plus l'avantage, vu leur cachet d'actualité, d'intéresser beaucoup ceux qui doivent les écrire.

Le Bosphore.

« Les collines du Bosphore bleussent au loin, accourent à notre rencontre, découvrant peu à peu leurs rochers rouges ou vert-de-grisés, leurs vieilles fortifications génoises aux murs crénelés, leurs pins parasols penchés sur des cime-

tières à l'abandon, de pauvres villages semés au fond d'une crique sablonneuse où sèchent des bateaux noirs, la quille en l'air. Et d'autres bateaux passent en cortège, suivant l'étroit goulot avant de se disperser sur la mer Noire, grosses barques de pêche dont les équipages chantent pour rythmer la cadence des rames, caravelles, goëlettes si finement mâtées et grées qu'elles semblent emporter avec elles une gigantesque toile d'araignée, navires pétroliers, charbonniers, remorqueurs essoufflés, lourdes tartanes chargées à en couler de poils de chameaux, de fèves, de raisins, de fromages des chèvres d'Anatolie, de sésame, de laines, d'huiles, de noix de Galles, de chenevis, de cent autres choses encore dont l'homme fait commerce et tire profit.

» Sur un coup de sifflet, « l'Empereur Trajan » a jeté l'ancre à l'entrée du Bosphore, hissé au grand mât le pavillon jaune des navires en quarantaine. Que va-t-il se passer ? Un petit vapeur nous accoste. Et voici l'ordre : les passagers de première et de seconde classes sont déclarés indemnes du choléra ; par contre les passagers de troisième et tous ceux de l'entrepont doivent s'embarquer avec leurs bagages sur les barques affrêtées pour cet usage, barques qui les conduisent au lazaret. Là, visite médicale, bains de vapeur, fumigations répétées, désinfections variées. Pour douze francs, valeur du supplément, trois passagers de troisième acquièrent un billet de seconde classe. Après quoi le choléra les abandonne. Les autres, pêle-mêle, sont descendus dans les barques où les paillasses, les nattes, les valises, les malles, les caisses, les ballots les plus invraisemblables de forme et de couleur tombent comme noix en automne. Et vieilles silencieuses, Turcs résignés, enfants à la mamelle, gosses qui piaillent, Juifs sordides, émigrants effarés, tous sont emportés vers l'hôpital aux cours murées. Nous ne les reverrons que dans quatre ou cinq heures, — il est midi — mais rajeunis, lavés, rafraîchis, l'œil plus clair et les ongles moins noirs.

» C'est égal ; admirons le pouvoir tout-puissant de l'argent qui, à lui tout seul, préserve du choléra ! »

VOCABULAIRE.

a) *Bosphore*, (passage du bœuf), ancien nom du Canal de Constantinople ; *vert-de-grisé*, de la couleur du vert-de-gris (oxyde de cuivre) ; *crénelé*, muni de créneaux ; *caravelle*, navire turc, navire italien, espagnol ou portugais, à quatre mâts et à voilure latine ; *goëlette*, petit bâtiment à deux mâts, aux formes élancées ; *gréer*, garnir un bâtiment, un mât de voiles, poulies, cordages, etc ; *tartane*, petit bâtiment en usage dans la Méditerranée ; *sésame*, genre de dicotylédone, cultivé pour l'huile qu'on retire de ses graines ; *indemne*, qui n'est pas atteint, qui n'a pas éprouvé de dommages ; *affréter*, prendre un navire à louage ; *lazaret*, établissement isolé dans une rade où font quarantaine les navires venant de pays infectés de maladies contagieuses ; *fumigation*, action de produire une fumée qui purifie l'air ou qui se répand sur une partie malade ; *désinfection*, action de faire cesser l'infection de l'air d'un lieu quelconque ; *piailler*, se dit des oiseaux qui poussent des cris aigus et répétés, et familièrement des personnes qui les imitent ; *sordide*, sale, dégoûtant.

b) Trouver les homonymes de *mur*, *ancre*, *pin*, *fond*, *cœur*, *crique*.

A. GRANDJEAN.

COURS COMPLÉMENTAIRES

10^{me} Semaine. — Mercredi.

GÉOGRAPHIE. Compte rendu de la leçon de samedi, en utilisant la carte Kümmerly et en vouant une attention particulière aux passages qui relient les vallées.

HISTOIRE. Le deuxième cours étant terminé, il y a lieu de consacrer cette dernière leçon à une revision rapide des programmes de 1^{re} et de 2^{me} années, en vue de l'examen. Prendre pour base le résumé contenu dans les pages 169 à 180 du *Jeune Citoyen*, qui permet de retrouver rapidement les noms et les dates qu'on aurait oubliés. Engager les jeunes gens de 19 ans à ne point abandonner toute étude dans la période qui les sépare du recrutement, Il serait bon de les renseigner sur la signification que le Département militaire fédéral donne aux notes 4, 3, 2 et 1 quand il s'agit d'apprécier les connaissances historiques des recrues. (Voir *Guide pour les examens*, pages 12 et suivantes.)

RÉDACTION. Il y a lieu dans cette dernière semaine, d'imposer aux élèves un sujet à traiter, en se conformant aux directions données dans les pages 5 et 6 du *Guide*.

1. *Comment j'emploie mes loisirs.* 2. *Pourquoi je désire être soldat.* 3. *Un examen.* 4. *Le printemps à la montagne.* 5. *Les maladies de la vigne.* 6. *L'élevage du bétail dans notre région.* 7. *Un accident de voiture.*

INSTRUCTION CIVIQUE. Tribunal fédéral. Sièges. 24 juges nommés pour 6 ans et renouvelés par séries. Président (M. Georges Favéy), nommé pour deux ans par l'Assemblée fédérale. Quant aux attributions, s'en tenir aux principales.

ARITHMÉTIQUE. Chaque élève aura à résoudre une série complète, en se conformant aux prescriptions officielles du *Guide* déjà cité. Pendant que les uns calculent par écrit, les autres répondent (ou ne répondent pas !) à quatre questions graduées de calcul mental.

Samedi.

ARITHMÉTIQUE. Les travaux annotés sont rendus aux élèves. Les erreurs commises sont expliquées au tableau noir. Si le temps le permet on calculera en commun telle ou telle des séries données dans les examens antérieurs.

INSTRUCTION CIVIQUE. Revision rapide des autorités communales et cantonales, du cercle et du district. — Indiquer qu'à l'avenir le Grand Conseil vaudois sera nommé à raison d'un député pour 350 électeurs inscrits ; les fractions de 175 et au-dessus donneront droit à un député.

RÉDACTION. Lecture et appréciation des travaux présentés. (Ne pas décourager les élèves par une critique trop mordante ; mais plutôt leur faire voir le parti qu'ils pouvaient tirer de leur sujet.)

GÉOGRAPHIE. Revision générale en s'inspirant des directions du *Guide*. Poser d'abord aux élèves faibles les questions correspondant à la note 3, pour terminer, avec les élèves avancés, par les questions difficiles. *Guide* pages 16, 19 et 23.

ERNEST VISINAND.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Au récent congrès des naturalistes allemands de Carlsruhe, le savant Engler, directeur de l'Institut minéralogique de Berlin, a révélé que le sol de l'Europe renfermait actuellement un stock de houille de 700 milliards de tonnes se répartissant ainsi : 446 pour l'Allemagne, 193 pour l'Angleterre, 40 pour la Russie, 20 pour la Belgique, 19 pour la France, 17 pour l'Autriche-Hongrie. La réserve des Etats-Unis est de 780 milliards de tonnes, celle de la terre entière de 3000 milliards. En 1909 l'extraction mondiale a été de 1800 millions de tonnes. En se basant sur les chiffres qui précèdent, l'Allemagne, la France, l'Angleterre, auraient épuisé leurs réserves respectivement dans 3000 ans, 900 ans et 700 ans. On voit que ce n'est pas infini et que l'humanité a intérêt à se préoccuper des sources de force motrice que la nature a mis à sa disposition.

En première ligne de celles-ci figure « la houille blanche ». Chaque jour se développe l'emploi des chutes d'eau. A ce point de vue nous pouvons signaler en Norvège la fabrique de nitrate de Vencork. Les constructions de cette usine s'étendent sur une distance de quatre kilomètres et ont coûté 20 millions de francs ; la force motrice sera fournie par une chute d'eau de 497 mètres alimentée par le fleuve Rjukans ; cette chute d'eau actionnera 10 turbines qui auront chacune une puissance de 19500 chevaux. La première de ces turbines vient d'être mise en service. La quantité de nitrate que fournira cette usine, une fois toutes les turbines en fonctionnement, sera de 80 000 tonnes d'une valeur de 77 millions de francs.

Une autre source naturelle qui préoccupe les chercheurs est la force des vagues de la mer d'une part, celles des marées d'autre part. On signale notamment à Atlantic City (New-Jersey) une installation d'essai qui semble donner d'excellents résultats ; elle consiste en bouées placées sur l'eau. A chaque vague, les bouées sont soulevées comme l'est une barque, par exemple ; c'est ce soulèvement des bouées dont on se sert. Les bouées ont été chacune traversées d'une tige fixe ; chacune monte et descend donc le long de cette tige en entraînant avec elle un mécanisme qui fait tourner une roue ; cette roue actionne d'autres mécanismes.

D'autre part en Allemagne un industriel tente de se servir de la force des marées en faisant pénétrer, à la marée montante, l'eau de la mer dans des bassins placés à l'intérieur de la côte ; à la marée descendante l'eau s'écoule des bassins vers la mer ; dans les deux sens on lui fait actionner des turbines qui mettent en mouvement une série de mécanismes.

Pour ce qui est du pétrole, la terre en renfermerait, d'après M. Engler, 9000 millions de tonnes. C'est là une réserve fort importante. L'emploi du pétrole se développe beaucoup. C'est par lui que sont chauffées à peu près toutes les locomotives mexicaines. La compagnie de chemins de fer qui les possède a relevé sur l'emploi du charbon une économie de 27 925 dollars. En Angleterre, on fait des expériences pour le chauffage au pétrole des locomotives et on constate que le rendement est meilleur et, de plus, que sous le même volume on transporte dans le tender de quoi chauffer beaucoup plus longtemps la machine.

Dans la navigation, l'emploi du pétrole est aussi essayé et donne de bons résultats. La Compagnie Hamburg-América a commandé aux chantiers Blohm et Voss

de Hambourg un navire de 9000 tonnes, actionné par deux moteurs à pétrole, type Diesel, de 1 500 chevaux chacun. En réalité, le pétrole employé est un résidu de pétrole qui coûte très bon marché en Amérique dont le navire en question doit assurer le service. Trois mécaniciens et trois graisseurs suffiront pour la surveillance des machines.

Les recherches en vue d'utiliser le pétrole ont amené une découverte surprenante : c'est celle de la fabrication de briquettes de pétrole solide, qui sera tout à fait au point d'ici très peu de temps. On fait bouillir le pétrole additionné d'une certaine quantité d'acide stéarique avec une solution alcoolisée de soude caustique. La masse obtenue est solide et peut être divisée en briquettes capables de donner 88 % de leur pouvoir calorifique. Les briquettes se manipuleront comme des briquettes de charbon, s'empileront avec la même facilité, et pour une même puissance calorifique tiendront beaucoup moins de place. Dans la chaudière elles brûleront lentement, sans explosion, sans pétilllement, sans déchet appréciable, et l'économie sur l'emploi du charbon sera considérable.

Une autre source de production de la force motrice est l'utilisation de la chaleur solaire qui peut être employée dans certaines régions du globe, au bénéfice, d'ailleurs, des autres régions moins favorisées du soleil qui fournissent souvent de leur charbon si précieux, aux premières. Un initiateur américain, M. Schuman, qui étudie depuis longtemps cette question, essaie en ce moment à Tacony (Philadelphie), une installation destinée à produire la force motrice au moyen de la chaleur solaire. Les résultats sont si intéressants que l'installation sera transportée en Egypte.

Elle comporte essentiellement un évaporateur d'eau, une machine à vapeur, un condenseur. L'évaporateur est constitué par un certain nombre de cuvettes métalliques, plates, enfermées chacune dans une boîte en bois, couverte de châssis vitrés. Ces boîtes sont inclinées de façon à faire face au soleil à midi. Chaque caisse fonctionne comme une serre ; c'est-à-dire que la température s'y élève beaucoup, provoquant une rapide évaporation de l'eau. La vapeur ainsi formée va par une conduite dans la machine à vapeur spéciale, puis est recueillie par le condenseur d'où elle redevient eau ; cette eau repart à l'évaporateur.

Les dimensions de l'appareil sont très grandes : 478 mètres carrés. Comme travail à fournir la machine de cette installation peut élever de l'eau à 10 mètres de haut à raison de 11 mètres cubes par minute. L'application qui va être faite en Egypte doit être suivie avec beaucoup d'intérêt ; dans ce pays elle sera utilisée pour les irrigations qui s'accommodent d'un régime irrégulier d'alimentation en eau.

Nous pouvons ici faire quelques remarques qui touchent à cette production de force motrice qui préoccupe tous les esprits soucieux du sort de l'humanité : il est incontestable que notre existence moderne est tout entière basée sur la création de la force ; or si nous pouvions capter et surtout transporter la chaleur que fournit le soleil, nous n'aurions plus à nous occuper de rechercher d'autres moyens de fabriquer de la puissance. L'appareil que nous venons de décrire serait un premier acheminement vers la captation de la chaleur solaire ; mais ce qui fait totalement défaut, c'est l'accumulateur de chaleur, permettant de conserver cette dernière de l'été à l'hiver et de la transporter des pays chauds aux pays froids. Nous sommes d'ailleurs au point de vue conservation d'énergie, fort

peu avancés. L'accumulateur électrique est lourd et encombrant ; l'accumulateur de lumière n'existe pas ; l'accumulateur de chaleur n'est encore qu'à l'état de bouillottes feutrées, industriellement inutilisables. L'accumulateur de sons serait peut-être le plus développé grâce au phonographe. Si l'on pouvait, par exemple, un jour, enregistrer sur un disque les ondes calorifiques, comme on a enregistré les ondes sonores, les rejeter ensuite pour leur faire donner de la chaleur comme les ondes de son, ce serait là une découverte superbe. Notre époque nous a habitués à des étonnements tellement grands que nous ne pouvons pas, surtout comme scientifiques, nier que la chose soit possible.

Nous avons parlé tout à l'heure des consommations de charbon fort grandes que fait de plus en plus notre époque ; les moyens de locomotion figurent en premier rang des mangeurs de combustible ; notre attention se trouve donc appelée tout naturellement sur eux aujourd'hui, et voici, dans cet ordre d'idées, quels sont les renseignements tout nouveaux que nous avons recueillis :

On annonce que l'on ira incessamment en onze jours et demi de Paris à Tokio ! On sait qu'actuellement la ligne la plus courte entre les deux capitales est celle du Transsibérien via Vladivostok sur territoire russe, et via Tsarouga sur territoire japonais (le trajet entre ces deux points ayant lieu par mer). Le voyage entier demande quinze jours. La nouvelle voie passera par la Corée et partira de Moukden pour arriver à Fusan via Wiju ; elle pourra être ouverte dans un an. Le trajet par mer aura lieu entre Fusan et Simonosaki en Chine.

D'autre part vient de se fonder à Paris, l'« Union française pour la réalisation des chemins de fer transafricains », qui se propose comme but de poursuivre une propagande devant l'opinion publique, les corporations, les corps constitués de toute nature pour que soient construites dans le plus bref délai les voies indispensables : 1^o A la liaison des trois grandes régions de colonisation en Afrique, aujourd'hui séparées par l'absence de moyens pratiques de communication intérieure : Région de la Méditerranée, région du Sénégal-Niger, région du Congo-Tchad. 2^o A l'établissement d'une communication centrale directe et rapide entre la Méditerranée et l'Océan Indien, c'est-à-dire entre l'Europe et les grandes colonies européennes de l'Afrique équatoriale et de l'Afrique du Sud. Par le transafricain, le trajet de Londres à Johannesburg ne sera plus que de 9 jours par Calais et Marseille ; alors qu'actuellement on met 19 jours. Les officiers français qui mettent actuellement trois mois pour aller de France au lac Tchad ne mettront plus que quatre jours. Bien entendu il ne s'agit pas de faire transporter à une ligne de ce genre les marchandises lourdes, mais on assurera seulement le transport des voyageurs, de la poste et des colis de luxe.

Enfin, on nous apprend qu'une nouvelle société de navigation va entreprendre de mettre New-York à trois jours de l'Europe au moyen d'une ligne de paquebots qui réunirait le port de Galway sur la côte ouest de l'Irlande à Trepassy, à Terre-Neuve. De là, on joindrait Halifax d'où les trains rapides mèneraient à New-York ; Galway serait réuni à Londres par des trains et un service de bateaux extra rapides. Au point de vue de l'Extrême-Orient, cette nouvelle ligne aurait aussi une grande importance pour les expéditions qui emprunteraient en Amérique la voie du Canada.

MARCEL HEGELBACHER.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ÉCOLES NORMALES

Examens d'admission

a) Pour la **III^{me} classe de jeunes filles**, les lundi 31 mars et mardi 1^{er} avril ;

b) Pour la **IV^{me} classe des garçons**, mardi et mercredi 1^{er} et 2 avril ;

c) Pour les **cours spéciaux**, (écoles enfantines et travaux à l'aiguille), mercredi et jeudi, 2 et 3 avril.

Ces examens commenceront chaque jour à **7 h. du matin**.

Les jeunes gens qui désirent les subir doivent s'annoncer au directeur **avant le 24 mars prochain** et joindre à leur demande d'inscription :

a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront un acte d'origine) ;

b) Un certificat de vaccination ;

c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;

d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les candidats qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des bourses accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription. Ces bourses sont fixées dans les limites de 100 à 600 francs.

Conditions d'admission : Etre âgé de 16 ans au moins pour l'Ecole normale, 17 ans pour les cours spéciaux, révolus au 31 décembre, être exempt d'infirmités préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**.

Ce programme sera envoyé sur demande.

H 30348 L

Lausanne, le 15 janvier 1913.

La Direction.

PENSION

Dans un chef-lieu de district de l'Oberland, ayant bonnes écoles secondaires, on prendrait, dès Pâques 1913, chez une veuve d'instituteur, 2 ou 3 enfants en pension. Excellente occasion d'apprendre la langue allemande. Prix de pension modeste. Références de pensionnaires: M. et Mme Gurtner, hôtelier, Adelboden; M. le conseiller Leder, à Berne. — Autres références: M. Lörtscher, inspecteur des pauvres, à Berne. — Adresser les offres à M. Schmid, maître secondaire, Mittelstrasse, 9, à Berne, qui renseignera également.

ÉCOLES NORMALES

Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire, pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille.

1. Examen préliminaire : du **24 au 29 mars**.

2. Examen final : du **18 au 29 mars**.

3. Examen en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille : les **18, 19 et 20 mars**.

Les aspirants et aspirantes **non élèves des Ecoles normales**, doivent s'adresser, par écrit, au Département de l'instruction publique, 2^e service, avant le **10 mars**, et joindre à leur demande un acte de naissance et certificat d'études.

Demander **règlement et honoraire** à la Direction.

Lausanne, le 15 janvier 1913.

H 30349 L

MAISON MAIER & CHAPUIS

Rue du Pont
Rez-de-Ch. 1^{er} et 2^{me} Etage
LAUSANNE

MODÈLE

COMPLETS
PARDESSUS
COSTUMES ENFANTS
CAOUTCHOUCS
PÈLERINES
ROBES DE CHAMBRE
COSTUMES SPORT

ESCOMPTE à 30 jours

10⁰/₀

aux Membres de la SPV.

VÊTEMENTS SUR MESURE

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

Les Machines à coudre

SINGER

nouveau modèle

LES MACHINES A COUDRE SINGER

viennent de remporter une **NOUVELLE VICTOIRE**

en obtenant à l'Exposition universelle de

TURIN 1911

DEUX GRANDS PRIX

(LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES)

Aux Expositions universelles de

<i>PARIS</i>	<i>St-LOUIS</i>	<i>MILAN</i>	<i>BRUXELLES</i>
<i>1878-1889-1900</i>	<i>E. U. A. 1904</i>	<i>1906</i>	<i>1910</i>

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Editions FÖETISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

RÉPERTOIRE CHORAL

Chœurs à 4 voix d'hommes a capella.

Grunholzer, K., Voici le jour . . .	— .50	Fischer, C. L., Le monde est si beau . . .	1.—
Denéréaz, A., Chanson de Monsieur de la Palisse (humoristique) . . .	1.—	Bischoff, J., Dans les bois . . .	— .50
Grandjean, Adieu . . .	— .50	Kling, H., Sortie printanière (Texte français et allemand) . . .	1.—
— Fragment . . .	— .50	Doret, G., J'ai vu des monts les sommets . . .	— .50
— Fleurette d'Avril . . .	— .50	Kling, H., Le vent de l'alpe . . .	1.50
— Papillon . . .	— .50	Neuschwander, S., Le serment du Grütli . . .	— .50
— Jeunes filles et vieux refrains . . .	— .50	Sturm, W., Feuille de trèfle . . .	— .50
— Sans toi . . .	— .50	— Remplis mon verre . . .	1.—
— Nuit d'été . . .	— .50	d'Alesio Fr., Retour au pays natal (Solo de ténor) (texte français et italien) . . .	1.—
Heim, J., Salut, printemps parfumé . . .	— .50	Hämmerli, L., Les Laboureurs . . .	1.—
Jacky, Ch., Caïn . . .	1.—	Sturm, W., Op. 148. No. 2. Reine du printemps . . .	1.—
— Solitude des champs . . .	— .50	— Op. 148. No. 1. Au mois de Mars . . .	1.—
Senger, H., de, Chœur des Tonne- liers . . .	— .50	de Faye-Jozin, Fr., Le Retour au Pays . . .	1.50
Snell, Edm., Quand on aime la montagne . . .	1.—	Mayor, Ch., La Chanson des Etoi- les . . .	1.50
Kling, H., Avril nouveau . . .	1.25	Pilet-Haller, Naissiez, ô mélodies . . .	— .50
North, C., Je pense à toi . . .	— .50	Jacky, Th., Chant du printemps . . .	— .50
Grandjean, S., Un présent de Noël . . .	— .50	— Chant du soir . . .	— .50
— Noël . . .	— .50	— Le Suisse à l'étranger . . .	— .50
— Hymne (Noël) . . .	— .50	— Séparation . . .	— .50
North, Ch., C'est le printemps ! . . .	— .50	— Dans la Bruyère . . .	1.—
— Amour du pays ! . . .	— .50	— Départ . . .	— .50
Plumhof, H., Le Credo des Arbres . . .	1.—	Baille, Brise du Vallespir . . .	1.—
— Où voles-tu ? . . .	— .50	Munzinger, Solitude dans la mon- tagne . . .	— .75
— La Chapelle de la Forêt . . .	— .50	— Appel aux armes . . .	1.—
— Les Alpes . . .	— .50	Giroud, H., Un pour tous tous pour un . . .	— .75
— Op. 25. Venise . . .	— .50	Plumhof, H., Le Major Davel . . .	— .50
— Op. 24. Là-bas ! Là-bas ! . . .	— .50	Hochstetter, C., Près d'une tombe . . .	— .50
— Op. 21. La Brise du Printemps . . .	— .50	— Le Retour des Frontières . . .	— .50
— Op. 17. Salut Helvétique . . .	— .50	Pantillon, G., A la Suisse . . .	— .50
— Désir . . .	— .50	Grandjean, S., Le Sapin de Noël . . .	— .50
— Ma Nacelle . . .	1.—	Pantillon, G., Le Soir . . .	1.—
— Dans les Bois . . .	1.—	— Menuet . . .	1.—
— Chant de Retour . . .	— .75	— La Chanson des Amours . . .	1.—
— Extase . . .	1.—	Denéréaz, C. G., Vive la Liberté . . .	— .50
— Cri de guerre . . .	— .75	Barblan, Otto, Chant des Moisson- neurs . . .	— .50
— Chant de paix . . .	— .75		
— Le Léman . . .	— .75		
Pilet, W., A la mémoire de Davel . . .	— .50		
— La Sainte-Alliance des peuples . . .	— .50		
— La Villanelle du Vanneur de Blé . . .	— .50		
— Op. 3. Chanson des Alpes . . .	— .50		
Gunholzer, K., Un soir au chalet . . .	— .50		
Harnisch, A., L'oraison dominicale . . .	— .50		

~~~~~ Envois à l'examen ~~~~~

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIX<sup>me</sup> ANNÉE. — No 6.

LAUSANNE — 8 Février 1913.



# L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REQUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.  
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

## COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :** Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

**PRIX DES ANNONCES :** 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE**



## Edition ATAR, Genève.

### Livres pour les Universités, les Ecoles et l'Enseignement privé

Adoptés par les Universités ou par les Départements d'Instruction publique de la Suisse romande.

- Charrey, A.* — Livre de lecture, troisième édition, degré inférieur. 1.80
- Clift, J. A.* — Manuel du Petit solfégien. . . . . —.95
- Corbaz, André* — Exercices et problèmes d'arithmétique.  
1<sup>re</sup> série (élèves de 7 à 9 ans) 5<sup>me</sup> édition. . . . . —.70  
1<sup>re</sup> série, livre du maître. . . . . 1.—  
2<sup>me</sup> série (élèves de 9 à 11 ans) 5<sup>me</sup> édition. . . . . —.90  
2<sup>me</sup> série, livre du maître. . . . . 1.40  
3<sup>me</sup> série (élèves de 11 à 13 ans) 5<sup>me</sup> édition. . . . . 1.20  
3<sup>me</sup> série, livre du maître. . . . . 1.80  
Calcul mental. . . . . 1.75  
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. . . . . 1.50  
Solutions de géométrie. . . . . —.50
- Choisy, Louis*, pasteur. — Manuel d'instruction religieuse, 4<sup>me</sup> édition. —.75
- Denis, Jules.* — Manuel d'enseignement antialcoolique. Vol. in-16, cartonné, illustré de 77 figures et de 8 planches lithographiques, nouv. édition. 2.—
- Duchosal, M.* — Notions élémentaires d'instruction civique, édit. compl. —.65  
édit. réduite. —.40
- Eberhardt, A.* prof. — Guide du violoniste. Tenue du violon et de l'archet. — Conseils pratiques sur la manière d'étudier. . . . . 1.—
- Estienne, H.* — Pour les tout petits, poésies illustrées, 4<sup>me</sup> édition. 2.—
- Gavard, A.* — Livre de lecture, degré moyen. . . . . 2.—
- Guillermet, F.* — Pourquoi pas? essais. Manuel antialcoolique  
broché 1.50  
relié 2.75
- Juge, M.* — Notions de sciences physiques, cartonné. . . . . 2.90
- Kolle et Hetsch, Drs.* — La bactériologie expérimentale, 2<sup>me</sup> édit. 2 vol. de 400 pages chacun, 80 fig. et 100 planches en couleurs, traduction française par le Dr H. Carrière. . . broché 40.—
- Konderef, Jean.* — L'aplanétisme des surfaces et des lentilles elliptiques et hyperboliques. . . . . 3.50
- Lescaze, A.* — Premières leçons d'allemand. . . . . —.75  
Manuel pratique de la langue allemande, 1<sup>re</sup> partie, 7<sup>me</sup> édition. 1.50  
Manuel pratique de la langue allemande, 2<sup>me</sup> partie, 5<sup>me</sup> édition. 3.—  
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache, 1<sup>re</sup> partie. 1.40  
2<sup>me</sup> partie. 1.50  
Lehr- und Lesebuch, 3<sup>me</sup> partie. 1.50
- Malsch, A.* — Les Fables de La Fontaine, édition annotée. . . . . 1.50
- Marti et Mercier.* — Livre de lecture à l'usage des écoles primaires de Genève, degré supér. 106 illustrations. 3.—
- Monod, G.* — Sténographie multilingue. A l'usage des Français, Allemands, Anglais, Italiens, Espagnols, etc. 3.50  
\*\*\* — Mon précepteur français, jeu pour apprendre le français. . . . . 1.—
- Montet, Ed., Dr Prof. Th.* — Histoire du peuple d'Israël d'après l'Ancien Testament, 3<sup>me</sup> édit. cart. . . . . —.75

## Abonnez-vous aux Pages Illustrées

Journal Suisse  
pour la JEUNESSE

24 numéros par an.

Abonnement fr. 5.—

**Librairie Payot & C<sup>ie</sup>, Lausanne.**

## **Dessin pour les petits**

Par Mlles M. AUDEMARS et L. LAFENDEL, institutrices.

Avec une préface de S. DOMPMARTIN, inspectrice des écoles  
enfantines, et un avant-propos de Ed. CLAPARÈDE, professeur à  
l'Université de Genève.

**Ouvrage contenant 48 figures hors texte en couleurs.**

Par une intelligente adaptation, cette nouvelle méthode **transforme l'enseignement du dessin d'après nature**, réservé jusqu'ici aux écoles supérieures, en un moyen éducatif judicieusement mis à la portée de l'intelligence des tout petits.

Dans son plan et ses exercices, ce moyen éducatif tient compte de la nature aussi bien que des désirs et des aspirations de l'enfant dont l'esprit d'imitation, l'instinct de curiosité et le besoin d'activité sont les traits caractéristiques.

En collaboration avec les autres branches d'enseignement, le dessin ainsi compris apporte à la cause de l'éducation son tribut d'observation intensive et son concours pour une préparation complète et rationnelle.

L'ouvrage, qui sort de presse, a été édité avec un soin tout particulier. C'est une réelle nouveauté qui mérite l'attention de tout le corps enseignant.

## **Cordonnerie de la Louve** **J. REGAMEY & MARENDAZ**

*Téléphone 3995*      **8, rue de la Louve, 8**      *Téléphone 3995*

**CHAUSSURES** : Confections en tous genres sur mesure

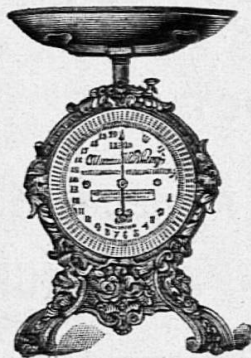
SE CHARGE DE TOUTES REPARATIONS SOIGNÉES DE CHAUSSURES ET CAOUTCHOUCS

*Service à domicile — dans les 24 heures — Service à domicile*

## **Max Schmidt & C<sup>ie</sup>**

24 et 25, Place Saint-Laurent — Terreaux, 2

**LAUSANNE**



### **Articles de Ménage**

*Email, - Nickel, - Trimétal, - Aluminium*

**Nattes, Brosserie, Coutellerie.**

**Appareils de Chauffage.**



500 élèves en 4 ans  
Les plus beaux succès

## AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions instamment tous nos abonnés de bien vouloir verser, d'ici au 10 février, le montant de leur abonnement pour 1913, au compte de chèques postaux N° 11 125. Chacun profitera, nous en sommes sûr, de ce mode de paiement facile, commode, économique et progressiste.

A partir du 10 février, nous nous couvrirons par remboursement postal.

Le Gérant : J. CORDEY.

## PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

## Maison NYFFENEGGER

FONDÉE EN 1840 Rosset-Nyffenegger, prop. TÉLÉPHONE 403  
LAUSANNE, 17, Rue de Bourg, 17

### Produits de la maison:

Chocolats — Marrons glacés  
Bonbons fins — Sucre de Lausanne — Fruits confits

THÉ \* Salons de Rafrâichissements \* GLACES

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS. Adresse télégraphique : Nyffenegger, Lausanne.